



MAIRIE D'AMBRES

81500 AMBRES

☎ 05.63.58.31.35

@ mairie-ambres@orange.fr

Ambres, le 1^{er} juillet 2020

<p style="text-align: center;">Compte rendu de la séance du Conseil Municipal 01/07/2020</p>
--

Présents :

MM. MARQUES, CARRERAS, LEPINE, Mmes PORTAL, JULIEN, BOULOC, LEROY, NOYES
ROCACHE – GIROTTO – MM. ANDRE – MOULIN – VOLTAT – SERIN - PERON

Absents/Excusés : Mme ROQUES REIGNIER

Secrétaire de séance : Mme BOULOC

Approbation du compte-rendu précédent à l'unanimité.

- 1- Demande de subvention dans le cadre du FRI (Fonds Régional d'Intervention)
Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention à la Région pour la réfection de la toiture de l'église Saint Cécile.
- 2- Les points 2,3 et 5 de l'ordre du jour, concernant l'élection des délégués de la commission électorale, de la CCID et la modification simplifiée du PLU sont retirés de l'ordre du jour.
- 3- Avis sur le PLH : le Conseil Municipal donne un avis favorable au Plan Local de l'habitat proposé par la CCTA mais émet des pistes de réflexion sur les documents qui lui ont été présentés.
- 4- Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention FOL pour une durée de 3 ans. Cette convention détermine le nombre de spectacles proposés à l'école, le cycle concerné et le coût par élève.

La séance est levée à 20 H 40.